

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE
L'HYDRAULIQUE ET DES RESSOURCES
HALIEUTIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

**SECRETARIAT PERMANENT DE LA
COORDINATION DES POLITIQUES
SECTORIELLES AGRICOLES (SP/CPSA)**

BURKINA FASO
UNITE - PROGRES - JUSTICE
-----oOo-----



RAPPORT DE SYNTHESE DES ATELIERS DE VALIDATION
DU DOCUMENT DE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT
RURAL A L'HORIZON 2010

Septembre 2003.

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le secteur rural au Burkina Faso constitue un des secteurs clés de l'économie nationale. A ce titre, son développement est au centre des préoccupations nationales et fait l'objet d'attention soutenue.

Au regard des évolutions récentes, marquées sur le plan international, régional et sous-régional par la mondialisation des économies, les négociations dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce, la mise en œuvre d'un Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), notamment son Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA), l'opérationnalisation de la Politique Agricole de l'UEMOA, l'élaboration de la Politique Agricole Commune de la CEDEAO et l'adoption d'un Programme d'Ajustement Structurel au plan national, des efforts ont été déployés pour adapter les politiques des différents secteurs en charge du développement rural à ces nouvelles exigences.

Ces efforts se sont matérialisés à travers notamment l'élaboration de divers documents de stratégies et politiques dans les trois secteurs clés en charge de l'environnement, des ressources animales, de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques.

Toutefois, leur mise en œuvre à travers les programmes, projets et plans d'actions opérationnels ont révélé une insuffisance de coordination et d'harmonisation. Pour pallier ces faiblesses, un travail de mise en cohérence, de recherche de complémentarités et de développement de synergies de ces stratégies sectorielles a été initié en novembre-décembre 2002 à travers la tenue d'une série de quatre ateliers. Trois de ces ateliers étaient spécifiques à chacun des trois secteurs et avaient pour objectif d'améliorer, à travers l'élaboration de cadre logique, la cohérence interne des différents documents de stratégie et politique dudit secteur et leur cohérence externe avec le Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP). Le quatrième atelier de synthèse, quant à lui, a regroupé les trois secteurs et avait pour finalité d'assurer une meilleure cohérence externe des politiques sectorielles entre elles, d'une part, et avec le CSLP d'autre part.

L'élaboration du Document de Stratégie de Développement Rural fait suite à ce processus et devrait aboutir à un cadre global cohérent d'intervention dans le secteur rural.

L'organisation d'ateliers de réflexion et d'échanges autour de ce document s'avérait nécessaire pour permettre aux différents acteurs intervenant dans le développement du secteur de s'approprier le document et de participer à son élaboration.

II – DEROULEMENT DES ATELIERS

Pour atteindre les objectifs ci-dessus, trois ateliers sectoriels et quatre ateliers régionaux ont été tenus entre le 2 et le 19 septembre 2003, conformément au programme joint en annexe.

Les ateliers sectoriels se sont tenus à Ouagadougou dans la salle de conférence de l'Eau Vive . Ces ateliers ont été présidés respectivement par :

- Monsieur Boubacar DRABO, Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, pour ce qui est de l'atelier ayant concerné les représentants de l'Administration centrale ;
- Monsieur Zacharie COMPAORE, Directeur Général des Services Vétérinaires, assurant l'intérim du Secrétaire Général du Ministère des Ressources Animales, pour ce qui est de l'atelier des représentants des organisations de la Société Civile ;
- Monsieur Jean-Martin KAMBIRE, Secrétaire Permanent de la Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles, représentant Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, pour ce qui concerne l'atelier ayant concerné les Partenaires Techniques et Financiers.

Les quatre ateliers régionaux tenus respectivement à Bobo – Dioulasso, Ouahigouya, Kaya et Tenkodogo ont été présidés par les Hauts-Commissaires des provinces de résidence ou par leurs représentants.

L'ordre du jour de ces différents ateliers a porté sur les points suivants :

- 1) informations sur les objectifs des ateliers ;
- 2) présentation du CSLP en révision par le Secrétariat Technique de la Coordination des Programmes de Développement Economique et Social (STC/PDES) afin de permettre au participants de faire l'articulation entre le Document de Stratégie de Développement Rural et le CSLP ;
- 3) présentation du Document de Stratégie de Développement Rural (DSDR) ;
- 4) discussions et échanges autour des communications et du DSDR en vue de formuler des observations et des amendements pour l'amélioration de son contenu.

III RESULTATS ATTEINTS

Comme résultats de ces ateliers, il convient de signaler les échanges fort enrichissants qui se sont instaurés sous forme de questionnements, d'observations et de propositions d'amendements constructifs au document. Ces questions, observations et amendements ont porté aussi bien sur la forme que le fond du document.

3.1 Observations sur la forme du document

D'une manière synthétique, les observations suivantes ont été formulées sur la forme du Document de Stratégie de Développement Rural :

- la numérotation des titres et sous-titres demande à être revue et améliorée; revoir par exemple la numérotation de la manière suivante :

. 4.4 En matière de développement de l'élevage au lieu de 4.3.4

- . 4.5 En matière de ressources halieutiques au lieu de 4.3.5
- . 4.6 En matière de gestion de l'environnement au lieu 4.3.6 ;
- le document comporte beaucoup de coquilles et de redondances (telles que potentiel productif et capital productif en page 10) qui demandent à être corrigées ;
- le document n'est pas facile à exploiter, car il n'est pas aéré (ex en page 4) ;
- le document devrait comporter un résumé exécutif ;
- la liste des sigles et abréviations ainsi que celle des documents consultés devraient figurer dans le document stratégique;
- le document final devrait être plus synthétique pour respecter son esprit de document d'orientation stratégique.

3.2 Observations de fonds document

En ce qui concerne les appréciations sur le fond du document, elles peuvent se regrouper en trois catégories qui seraient :

- l'expression d'opinions divergentes de celles contenues dans le document ;
- les suggestion d'insertions de points ou de sujets jugés essentiels et omis ou non traités dans le document ;
- des suggestions d'améliorations de certains aspects ou parties de la stratégie.

3.2.1 Expression d'opinions divergentes

Par rapport à certaines problématiques, des participants ont eu à émettre des opinions divergentes de celles contenues dans le document. Il s'agit particulièrement de:

- ***l'agriculture familiale***

Par rapport à l'agriculture familiale en effet, certains participants considèrent que « la stratégie devrait être basée sur l'appui aux petites exploitations familiales pour l'augmentation de la production et non sur l'initiative privée ».

- ***la libéralisation de l'économie***

A ce niveau certains participants estiment que « le contexte politique et économique au niveau national marqué par la libéralisation constitue le facteur majeur de la pauvreté en milieu rural et qu'au stade actuel de notre développement, une révision de la mise en œuvre des politiques de libéralisation s'impose et devrait être raisonnée en fonction de nos réalités ».

- **L'analyse des contraintes liées au cadre institutionnel**

D'aucuns estiment que « les contraintes liées au cadre institutionnel ne sont pas exactes, car la diversité institutionnelle répond à un besoin de promouvoir des secteurs porteurs, la cohérence interministérielle existe également. Il manque une coordination efficace des actions » .

- **L'analyse sur l'élaboration des politiques sectorielles**

Les politiques sectorielles n'ont pas, selon certains participants, été élaborés de façon séparée, car tous les participants ont été associés de bout en bout dans un cadre participatif. Le manque de concertation et de coordination n'est pas la seule contrainte à la mise en œuvre. Il s'agit surtout du manque de financement.

3.2.2 Propositions d'insertion de nouveaux éléments

Ces propositions portent notamment sur:

- ***l'analyse du contexte***

Les principales propositions d'amendements sont les suivantes :

- ✓ faire apparaître clairement le lien entre la SDR proposée, les stratégies régionales (Politique Agricole de l'UEMOA) et les objectifs stratégiques du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) du NEPAD ;
- ✓ créer, au besoin, un nouveau chapitre pour traiter du contexte régional et international ainsi que des engagements auxquels le Burkina Faso a souscrit dans l'optique de situer la stratégie de développement rural par rapport à ce contexte ;
- ✓ situer la place du DSDR par rapport au CSLP, à la LPDRD et autres documents de politiques (PSO, PAPISE...) et indiquer les articulations possibles avec ces documents ;
- ✓ insérer une brève présentation du Burkina Faso (géographie, économie, politique...) pour situer le lecteur ;
- ✓ définir le concept de développement rural pour situer le lecteur dès le début du document ;
- ✓ faire une analyse des systèmes de production agro – sylvo -pastorale ainsi que des producteurs et leurs organisations ;
- ✓ procéder à une analyse plus exhaustive du bilan de la mise en œuvre des politiques, programmes et plans d'actions qui contribuerait à montrer l'impasse actuelle et à approfondir la justification de l'élaboration du DSDR.

☛ ***l'analyse des contraintes***

L'insertion des aspects suivants est suggérée :

- ✓ l'analphabétisme des populations ;
- ✓ l'insuffisance de formation et le faible taux de scolarisation ;
- ✓ le difficile accès aux soins ;
- ✓ les feux de brousse ;
- ✓ l'exportation des céréales vers les pays voisins ;
- ✓ l'insuffisance des ressources humaines pour la mise en œuvre des politiques et stratégies des secteurs productifs (Agriculture, Ressources Animales, Environnement et Eau...) suite au vieillissement du personnel technique et au gel des recrutements ;
- ✓ la faiblesse de l'esprit d'entreprise des acteurs des différentes filières;
- ✓ l'absence d'une stratégie d'éducation des masses notamment en économie rurale ;
- ✓ le taux encore très élevé de la natalité ;
- ✓ l'insécurité grandissante dans les villes et campagnes qui entrave la libre circulation des personnes et des biens (ex : cas des Régions de l'Est et du Centre-Est);

☛ ***l'analyse des atouts et potentialités***

Il a été demandé de compléter l'analyse en prenant en compte les aspects suivants :

- ✓ l'existence d'une expertise nationale ;
- ✓ les ressources forestières ;
- ✓ la contribution du secteur privé au PIB ;

Suggestion est faite de remplacer la partie traitant des contraintes et atouts du secteur par le texte figurant dans le Document de Programme Cadre de Développement Agricole Durable et traitant de la même problématique.

☛ *les axes stratégiques*

Les propositions portent sur les aspects suivants :

- ✓ prendre en compte la promotion d'un développement forestier durable en insérant ce qui suit :

La promotion d'un développement forestier durable devra se traduire par :

- i) une intégration réelle de la foresterie dans le développement rural à travers la reconstitution, l'aménagement et la gestion des ressources forestières au niveau des terroirs en vue d'une exploitation optimale et durable des potentiels de production agricole, pastorale et forestière ;
 - ii) une régionalisation et une décentralisation de la planification forestière afin d'adapter au mieux le développement forestier aux contextes socio-économiques et écologiques spécifiques.
- ✓ développer la gestion de l'environnement comme un axe d'intervention à part entière
 - ✓ faire ressortir en tant qu'axes de la stratégie, la gestion efficace des terres et la sécurisation foncière et mieux définir des stratégies qui faciliteront l'accès des femmes et des jeunes à la terre ;
 - ✓ définir une stratégie de communication pour une bonne diffusion et appropriation du DSDR qui constitue un préalable à la réussite de sa mise en œuvre ;
 - ✓ proposer des axes d'orientation pour les femmes et les jeunes ruraux, mieux prendre en compte le genre dans la stratégie;
 - ✓ prendre en compte davantage la formation des différents acteurs;
 - ✓ prendre en compte en tant qu'axes stratégiques, la transformation des produits agricoles et le développement de l'agro-industrie ;
 - ✓ inscrire le renforcement des capacités des Organisations Paysannes dans les axes d'intervention de la stratégie.

☛ *les filières porteuses et les cultures pluviales*

- ✓ La stratégie devrait prendre en compte la promotion des filières porteuses qui s'avèrent importantes dans la lutte contre la pauvreté. Il s'agit, entre autres :
 - . de la filière coton ;
 - . de la filière fruits et légumes ;

- . des filières ligneuses et non ligneuses ;
- . de la filière pêche.
- ✓ En outre, la stratégie devrait également prendre en compte la promotion des cultures pluviales.

☛ ***la prise en compte des secteurs de soutien***

- ✓ Il a été relevé que la stratégie de développement rural n'a pas tenu compte des secteurs suivants; il s'agit de la santé, de l'éducation, de la recherche et des infrastructures ;
- ✓ Il serait, dans ce cadre, nécessaire de faire ressortir dans le document ce qui constitue le noyau central du secteur rural et ce qui devrait être la contribution des secteurs de soutien.

☛ ***le rôle des acteurs***

- ✓ Le rôle des différents acteurs du développement rural (Administration, ONG, OP, PTF etc...) devrait être précisé dans la mise en œuvre de la stratégie.

☛ ***l'expérience endogène***

- ✓ Estimant que le développement doit être une approche participative, c'est-à-dire une implication et une prise en compte des expériences endogènes, suggestion a été faite de prendre en compte les aspects liés à la capitalisation des pratiques endogènes.

☛ ***les inconvénients et avantages de la mise en œuvre de la SDR***

- ✓ L'insertion d'un point traitant des avantages et inconvénients de la mise en œuvre de la stratégie de développement rural a été recommandée ;

☛ ***la prise en compte de l'hydraulique pastorale***

- ✓ le volet hydraulique pastorale est important et doit être traité dans le document.

☛ ***le processus de la décentralisation***

- ✓ l'incidence du processus de la décentralisation en milieu rural est telle que le DSDR devrait traiter de cette thématique.

☛ ***la description de la pauvreté en milieu rural***

- ✓ au regard de l'ampleur et de la pauvreté en milieu rural et de son accroissement d'une manière générale, une description de cette pauvreté en indiquant notamment comment elle naît et évolue en milieu rural est indispensable et contribue à mieux définir les stratégies pour y faire face.

3.2.3 Propositions d'améliorations de certains aspects ou parties de la stratégie

Les participants ont proposé des améliorations sur un certain nombre de points de la stratégie. Ces propositions portent sur :

☛ ***L'Amélioration de la structuration et de la cohérence du document***

Les améliorations souhaitées portent sur :

- ✓ le développement des sous-secteurs qui est déséquilibré et non harmonisé d'un sous-secteur à l'autre dans le document, avec notamment un développement excessif pour le sous secteur Eau et Irrigation villageoise et une prise en compte insuffisante des aspects relatifs notamment à l'environnement et à l'élevage ;
- ✓ l'équilibre du document par rapport aux différents thèmes traités doit donc être revu et l'Eau devrait faire l'objet d'un seul thème;
- ✓ la nécessité de développer dans le document une approche intégrée des politiques et stratégies des différents secteurs et non leurs simples juxtapositions;
- ✓ la nécessité d'une adéquation entre les orientations stratégiques et les actions de mise en œuvre ;
- ✓ la nécessité d'améliorer la logique de présentation du document. En effet :
 - certains axes d'orientations sont présentés avec des objectifs, des actions, et d'autres ne le sont pas ;
 - la présentation d'une thématique à l'autre diffère dans la partie stratégie de mise en œuvre ;
 - les titres de certaines parties du document ne correspondent pas à leur contenu (ex: points 21 et 22) ;
 - etc...
- ✓ l'utilité de présenter le document sous la forme d'un cadre logique s'appuyant sur une priorisation des axes d'orientation et des objectifs retenus (objectif global, objectifs spécifiques, résultats, etc...) ;
- ✓ la nécessité de concevoir un nouveau plan de rédaction du document tenant compte notamment des observations ci-dessus.

☛ *les objectifs et la vision de la stratégie*

Les propositions portent sur :

- ✓ les objectifs de la stratégie sont jugés trop nombreux et il est proposé de formuler un objectif global et des objectifs spécifiques ; il est suggéré dans cette optique de :
 - fixer un objectif global qui concernerait l'amélioration des conditions de vie des populations, la lutte contre la pauvreté et la gestion durable des ressources naturelles ;
 - réduire les objectifs spécifiques pour se limiter à :
 - la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
 - l'accroissement des revenus et des emplois ;
 - l'accès à l'eau potable et l'hydraulique agro-pastorale ;
 - l'amélioration de la productivité du secteur ;
 - la gestion durable des ressources naturelles ;
 - l'amélioration de la situation des femmes et des jeunes.

Il serait en outre judicieux de se référer au rapport de l'atelier de Kaya qui a dégagé ces objectifs du secteur (cf. : Document de Politiques et Stratégies de Développement Rural – Document provisoire – Mai 2003).

Par ailleurs, certaines orientations stratégiques se confondent aux objectifs dégagés.

- ✓ la nécessité de donner une vision de cette stratégie en indiquant à quoi on veut aboutir à l'horizon 2010 ou 2015.

☛ *Financement de la stratégie*

- ✓ Il est suggéré d'indiquer les mécanismes de financement de la stratégie (Etat, secteur privé, bénéficiaires , PTF) tout en prenant en compte les principes de la LPDRD concernant cet aspect ;

☛ *l'horizon de mise en œuvre de la stratégie*

- ✓ L'horizon 2010 retenu pour la mise en œuvre de la stratégie paraît court et a en outre besoin d'être revu dans l'optique d'améliorer la cohérence même du document par rapport aux différentes échéances qui y figurent en ce qui concerne notamment la sécurité alimentaire, les objectifs du secteur eau, etc... Cet horizon pourrait être reculé en 2015 pour être en adéquation avec l'échéance de certains objectifs figurant dans le document avec d'autres engagements du Burkina (notamment l'horizon du CSLP, les engagements du sommet mondial de l'alimentation, les objectifs de développement du millénaire, etc...) qui est de 2015.

- ***le cadre institutionnel de mise en œuvre de la stratégie***
 - ✓ le cadre institutionnel de mise en œuvre de la stratégie demande à être mieux défini ; son articulation avec le Cadre National de Concertation des Partenaires du Développement Rural (CNCPR) devrait être précisée ;
- ***La liaison entre milieu rural et milieu urbain***
 - ✓ Le DSDR devrait mieux prendre en compte le milieu urbain notamment les nécessaires articulations entre le milieu urbain dans leurs interrelations offre et demande de production.
- ***Le dispositif de suivi – évaluation***
 - ✓ Le contenu du dispositif de suivi-évaluation reste vague et mérite plus de précision en prenant en compte tous les aspects liés au développement; la formulation d'indicateurs apparaît aussi importante.

3.2.4 Les contributions écrites des différents acteurs

De nombreuses contributions écrites ont été versées auprès du SP/CPSA avant, au cours et après les ateliers.

Certaines des contributions ressortent dans la synthèse ci-dessus. D'autres par contre (coquilles, reformulation de phrases ou parties à insérer, etc...), pour des questions d'ordre pratique et d'esprit de synthèse, n'y figurent pas. L'importance de ces contributions et suggestions est cependant loin d'être moindre et elles feront l'objet d'attention lors de la relecture du document et de l'élaboration de la version à soumettre à l'atelier national. Aussi, il a paru opportun de porter en annexe la liste des partenaires ayant versé ces contributions écrites.

3.2.5 L'intérêt et l'appréciation portés sur l'initiative d'élaborer la SDR lors des ateliers

D'une manière générale, les partenaires ont massivement répondu à l'invitation qui leur a été faite. La situation numérique de cette participation est portée en annexe. Outre cette participation numérique, il convient de relever le niveau qualitatif de la participation. Les échanges très animés, les contributions pertinentes et les propositions constructives lors de ces ateliers témoignent, à n'en pas douter, du vif intérêt porté à ces ateliers.

Les différents acteurs du développement rural ont apprécié la démarche consistant à les associer à la réflexion pour définir une stratégie de développement rural viable.

Ils ont de même positivement apprécié la cohérence entre la stratégie de développement rural proposée avec le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. Ils ont également soutenu la proposition de mettre en cohérence les interventions des sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'hydraulique et des ressources halieutiques, qui constitue une avancée par rapport aux pratiques sectorielles antérieures. En outre, l'élargissement du champ des investissements et la prise en compte des secteurs de soutien à la production ont été considérés comme des éléments qui participent d'une approche holistique qui s'appuie sur l'ensemble des déterminants des dynamiques rurales et salués à ce titre comme une avancée significative.

CONCLUSION

L'ensemble des sept (7) ateliers se sont tenus sans difficultés notables et la démarche consistant à associer tous les partenaires (administration centrale, déconcentrée et décentralisée, associations et ONG, organisations paysannes, opérateurs privés, partenaires techniques et financiers) a été saluée.

L'abondance et la qualité des contributions et propositions témoignent en outre de l'intérêt que les différents acteurs accordent à l'élaboration de cette stratégie de développement du secteur rural. Leur prise en compte judicieuse dans la rédaction du document final devrait être le gage d'un large consensus qui facilitera l'appropriation et l'adhésion indispensables de tous les acteurs pour sa mise en œuvre.

ANNEXE I

CALENDRIER DE TENUE DES ATELIERS DE VALIDATION DU DOCUMENT DE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT RURAL

TYPE D'ATELIER	DATE	LIEU	PARTENAIRES CONCERNES
Ateliers sectoriels	2 septembre 2003	Ouagadougou	Représentants de l'Administration
	4 septembre 2003	Ouagadougou	Représentants de la société civile
	5 septembre 2003	Ouagadougou	Partenaires Techniques et financiers
Ateliers régionaux	8 et 9 septembre 2003	Bobo - Dioulasso	Représentants des acteurs des Régions suivantes : Hauts-Bassins, Cascades, Sud-Ouest
	11 et 12 septembre 2003	Ouahigouya	Représentants des acteurs des Régions suivantes : Mouhoun, Nord et Centre-Ouest
	15 et 16 septembre 2003	Kaya	Représentants des acteurs des Régions suivantes : Centre-Nord, Sahel et Plateau Central
	18 et 19 septembre 2003	Tenkodogo	Représentants des acteurs des Régions suivantes : Est, Centre-Est et Centre – Sud
Atelier National	Octobre 2003	Ouagadougou	Représentants des acteurs sur le plan national

ANNEXE II

SITUATION DES PARTICIPATIONS PAR ATELIER

ATELIER	NOMBRE DE PARTICIPANTS		
	PREVU	ENREGISTRE	TAUX DE PARTICIPATION
Atelier sectoriel des représentants de l'Administration du 02 septembre 2003 à Ouagadougou	74	77	104%
Atelier sectoriel des représentants de la société civile du 04 septembre 2003 à Ouagadougou	48	49	102%
Atelier sectoriel des représentants des partenaires techniques et financiers du 05 septembre 2003 à Ouagadougou	31	26	84%
Atelier régional des régions des Cascades, du Sud-Ouest et des Hauts –Bassins des 8 et 9 septembre 2003 à Bobo-Dioulasso	72	77	107%
Atelier régional des régions du Nord, de la Boucle du Mouhoun et du Centre – Ouest tenu les 11 et 12 septembre 2003 à Ouahigouya	89	84	94%
Atelier régional des régions du Sahel, du Centre – Nord et du Plateau Central tenu les 15 et 16 septembre 2003 à Kaya	71	74	104%
Atelier régional des régions de l'Est, du Centre – Est et du Centre – Sud tenu les 18 et 19 septembre 2003 à Tenkodogo	79	81	103%
TOTAL	464	468	101%

ANNEXE III

LISTE DES PARTENAIRES AYANT VERSE DES CONTRIBUTIONS ECRITES

ONG / ASSOCIATIONS

- Confédération Paysanne du Faso
- RECIF / ONG
- Agriculteurs Français et Développement International (AFDI) / Cellule Afrique de l'Ouest

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

- FAO
- PAM
- Pays Membres de l'Union européenne et Canada

MINISTERES

- Ministère de la Promotion de la Femme
 - . Direction de la Coordination des Associations Féminines
 - . Directions régionales du Centre Sud et de l'Est
- Ministère des Ressources Animales
 - . Secrétariat Général
- Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie
- Ministère des Infrastructures
- Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
 - . DEP
 - . Secrétariat Permanent de la Coordination des Politiques Céréalières
 - . Direction Générale des Productions Végétales
 - . Direction Générale de l'Hydraulique Agricole
- Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation
 - . Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle
- Ministère de l'Economie et du Développement